50 (2009-2010) — N° 7

PARLEMENT

DE LA

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2009-2010

3 DÉCEMBRE 2009

PROJET DE DÉCRET

CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2009 (1)(2)

AVIS

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DE L'ENFANCE, DE LA RECHERCHE, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

PAR **MME OLGA ZRIHEN.**

(1)Voir doc. 54 (2009-2010) n°7

(2)Voir Doc. n°50 (2009-2010) n°1 à 6.

Votre commission a examiné au cours de sa réunion du 3 décembre 2009 le projet de décret contenant l'ajustement du budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2009 (doc. n° 50 (2009-2010) n° 1) ainsi que le projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2010 (doc. n° 54 (2009-2010) n° 1) – partim pour ce qui concerne ses compétences.

Les membres de la commission ont décidé de présenter un avis commun à ces deux projets de décret.

L'ensemble de la discussion est repris dans l'avis présenté par la commission de l'Enfance, de la Recherche, de la Fonction publique et des Bâtiments scolaires, soit le doc. n° 54 (2009-2010) n° 7.